

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VI, No 10.

Montréal, Octobre 1900.

50 cts par an.

QU'IL FAIT BON D'ÊTRE CANADIEN

O Canada ! douce patrie,
Toi, dont les flots du Saint-Laurent
Disent à la rive fleurie
Le nom sonore et bienfaisant,
En voyant ta grande nature,
Pour nous la source de tout bien,
Notre cœur doucement murmure :
Qu'il fait bon d'être Canadien !

La grande voix de nos montagnes
Qui vibre au milieu des sapins,
Et que l'écho de nos campagnes
Répète aux rivages lointains ;
La fleur de la verte prairie
Pareille à celles de l'Eden,
Tout chante à notre âme attendrie :
Qu'il fait bon d'être Canadien !

Quand, sur les tombeaux de nos pères,
La brise du scir, en passant,
De leurs vertus calmes et fières
Cueille le parfum odorant,
Elle répand, comme un dictame,
Les souvenirs du temps ancien,
Et chante, elle aussi, dans notre âme :
Qu'il fait bon d'être Canadien !

OCTAVE CRÉMAZIE.

La Stabilité des Sociétés de Bienfaisance

L'instabilité et l'incertitude des affaires, en ce monde, font croire à nombre de personnes qu'il ne peut y avoir rien de stable et de certain dans les sociétés de bienfaisance.

Des corporations financières, des sociétés commerciales, des compagnies par actions fondées pour exploiter des idées originales ou pour brasser des affaires de tout genre surgissent à tout moment, à l'horizon. Elles semblent prospères durant un certain temps, puis disparaissent soudain, et quelquefois d'une façon désastreuse.

La banqueroute, la fraude, l'audace sans frein, font perdre chaque année des milliers de dollars à des milliers de pauvres individus qui se sont laissés prendre à un appât trompeur. La chose se répète si souvent que personne ne peut dire que sa position sociale ou financière est stable et assurée.

Il existe, cependant, une heureuse et consolante exception à cet état de chose, et on la trouve dans les sociétés de bienfaisance canadiennes.

Prenez une liste des véritables associations de secours mutuel fondées, en notre pays, depuis un certain nombre d'années et voyez combien il y a de cas de fraude et de banqueroute?

Quelles autres entreprises peuvent montrer un passé plus honorable? A quoi cela est-il dû? A l'idée qui a présidé à la fondation de ces sociétés et à la qualité des hommes qui ont voulu mettre cette idée en pratique. Partout vous verrez que nos associations ont été fondées sur le grand principe de la charité et de l'aide mutuelle. Le gain et l'égoïsme, qui causent tant de malheurs, n'ont pas pu pénétrer dans ces fraternités. Aussi, nos sociétés s'élèvent-elles, aujourd'hui, comme autant de monuments à la gloire de ce qui est bon, généreux et vrai dans l'humanité.

Toutefois, cela ne s'est pas accompli sans encombrés. Elles ont rencontré toutes sortes d'obstacles. On a tout employé pour les empêcher de se développer et pour les détruire; malgré tout, elles ont prospéré et se sont accrues en nombre. A mesure que les années s'écoulaient, elles puisent de nouvelles forces et un nouveau courage dans leurs victoires.

Le but désintéressé qu'elles poursuivent a été leur sauvegarde. Il les a maintenues dans la voie droite et il leur a assuré la stabilité qui fait défaut aux autres entreprises.

L'Alliance Nationale a suivi la trace de ses aînées, elle a même hâté le pas, et aujourd'hui elle peut prendre place au premier rang parmi les sociétés les plus prospères et les plus puissantes.

Du train que vont les choses, le temps ne paraît pas éloigné où nous pourrions réclamer la première place pour le nombre de nos adhérents comme nous la possédons déjà sous le rapport financier.

Pages Oubliées

LE GÉNIE DE LA FRANCE

Il y avait alors, et il y aura toujours dans le caractère français, quelque chose de plus puissant que les armes de la France, de plus lumineux que son éclat: c'est sa chaleur, c'est sa communicabilité pénétrante, c'est l'attrait qu'il ressent et qu'il inspire en Europe. Le génie de l'Espagne de Charles-Quint est fier et aventureux; le génie de l'Angleterre est habile et superbe; celui de la France est aimant, et c'est là sa force. Séductible lui-même, il séduit facilement les peuples. Les autres grandes individualités du monde des nations n'ont que leur génie. La France, pour second génie, a son cœur; elle le prodigue dans ses pensées, dans ses écrits comme dans ses actes nationaux. Quand la Providence veut qu'une idée embrase le monde, elle l'allume dans l'âme d'un Français. Cette qualité communicative du caractère de cette race, cette attraction française, non encore altérée par l'ambition de la conquête, était alors le signe précurseur du siècle. Il semble qu'un instinct providentiel tournait toute l'attention de l'Europe vers cette seule partie de l'horizon, comme si le mouvement et la lumière n'avaient pu sortir que de là. Le seul point véritablement sonore du continent, c'était Paris. Les plus petites choses y faisaient un grand bruit. La littérature était le véhicule de l'influence française; la monarchie intellectuelle avait ses livres, son théâtre, ses écrits, avant d'avoir ses héros. Conquérante par l'intelligence, son armée était son génie.

A. DE LAMARTINE

Errata

Dans les amendements parus dans le dernier numéro de notre Revue, il s'est glissé une erreur. Dans l'article 254, page 138, c'est le "1er novembre 1900" au lieu de "le 1er octobre 1900".

L'Ordre et l'Exactitude

L'inexactitude prend mille formes, toutes plus désagréables, plus désavantageuses, plus désastreuses les unes que les autres.

La mère de famille qui ne maintient pas l'ordre établi dans sa maison pour l'heure des repas et des occupations, qui ne tient pas prêts, pour les besoins réglés, le linge et les vêtements de tous, qui ne procède pas à temps aux nettoyages et aux réparations de toutes choses, cette mère de famille pêche par défaut d'exactitude. Le père et les enfants ne reviennent pas avec plaisir en cet intérieur d'où le confort est banni par le désordre . . .

Les personnes exactes seules sont ordonnées et semblent posséder des ressources qui ont l'air de manquer à certaines familles riches.

L'exactitude épargne le temps : le nôtre et celui des autres. Le bon emploi du temps épargne l'argent.

Le père de famille qui rentre tard, faisant dépasser l'heure des repas à la mère et aux enfants, est bien aussi coupable d'inexactitude que la maîtresse de maison qui fait attendre les repas au delà de l'heure fixée. Il est dépourvu encore de la qualité qui nous occupe (on peut dire de la vertu) le père qui, ayant annoncé qu'on prendrait un plaisir en commun, ne tient pas sa promesse et cause une déception profonde aux enfants, à la mère aussi : ces êtres, dont la joie devrait lui être douce, avaient compté sur sa parole et s'étaient réjouis à l'avance. Mais lui s'était avancé trop légèrement ou il n'a pas su vaincre sa nonchalance, sa négligence pour réaliser les projets qu'il aurait dû au moins concevoir seul, sans en faire part aux siens.

Le caractère changeant s'oppose tout à fait à l'exactitude, puisque rien n'est jamais vraiment décidé par les personnes qui en sont affligées. On fera ceci aujourd'hui, demain. Ah ! bien oui ! une saute d'humeur, et tout est bouleversé, remis en question ou aux calendes grecques.

Ces brusques revirements peuvent avoir des côtés déplaisants, pénibles, déplorables pour les autres, — et même pour celui qui s'y laisse aller, — selon l'importance des choses en cause.

Il y a des gens qui se moquent de ceux de leurs semblables qui se font remarquer par la méthode et l'exactitude. Il est certain qu'il ne faut rien outrer, pas même la vertu. Mais sans exactitude et sans mé-

thode, l'harmonie pourrait-elle exister ? Les manifestations sublimes de Dieu, les astres, n'accomplissent-ils pas leur voyage céleste avec une exactitude qui seule préserve l'univers des bouleversements et des cataclysmes horribles ?

Il faut enseigner aux enfants à être esclaves de leurs petits devoirs. Il est facile de les habituer à ne jamais faire bon marché de leurs petites promesses, de les prier à remplir toutes leurs petites obligations. On en fera ainsi des êtres exacts, fidèles à tous leurs engagements. L'idéal serait de les façonner, en même temps, à un peu d'indulgence pour ceux qui ne sont pas absolument doués de la vertu qu'on veut leur inculquer.

Les femmes ne mangent pas assez

La femme peut comme un autre, pécher par gourmandise, mais, en général, c'est le contraire, qui arrive ; elle ne mange pas assez ou plutôt elle ne sait pas manger aux heures voulues. Il ne faut pas oublier qu'un estomac vide ne vaut pas mieux qu'une tête creuse.

La fonction essentielle de l'estomac, c'est la digestion et cette digestion peut se faire d'une manière bien plus continue que les gens pensent.

L'habitude que l'on a de se bourrer l'estomac trois fois par jour d'autant de nourriture que l'estomac peut contenir et ne rien lui donner ensuite pendant les douze heures qui restent est ce qu'il y a de plus illogique au monde.

Nous reconnaissons volontiers, c'est à la louange de notre époque, que cette habitude n'est plus universelle.

Les français mangent quatre fois par jour ; les anglais quatre fois et même cinq, les allemands quatre fois aussi.

Une femme, qui déjeune à 8 h. a. m. devrait prendre quelque nourriture entre 11 h. et midi, si elle lunche à 1 h. p. m., et un doigt de vin ou une tasse de thé, agrémentés d'un biscuit à 5 h., lorsqu'elle dîne à 6 ou 7 h.

À 11 h., avant de se mettre au lit, elle devrait encore manger un biscuit et prendre quelque chose de chaud. Cela dispose au sommeil et assure le repos, parce qu'il fait descendre le sang de la tête, et même de l'estomac auquel il n'appartient pas.

Quatre hommes qui crient font plus de bruit que quarante qui se taisent.

Nos Ancêtres

C'est un marin français, le valeureux Jacques Cartier, qui a découvert le Saint-Laurent. C'est un prêtre français, le P. Marquette, qui a découvert le cours du Mississipi ; c'est un gentilhomme français, le vaillant LaSalle, qui descendit le premier le grand fleuve jusqu'à son embouchure. Ce sont les Français qui, les premiers, fondèrent des établissements agricoles sur les rives de l'Ohio, dans la Caroline du Sud et sur les confins du golfe du Mexique. Ce sont les Français qui colonisèrent l'Acadie, dont un illustre poète, Longfellow, a raconté en termes touchants les derniers désastres, et le Canada, où subsistent encore pleinement la langue et le souvenir de la France et la Louisiane.

Ce sont ces intrépides Canadiens, qu'on appelait les *voyageurs* et les *Coureurs des bois*, qui s'aventurèrent à travers les forêts impraticables, s'aventurèrent sur les lacs et furent les premiers pionniers de cette immense contrée où les Américains se glorifient aujourd'hui de construire leurs cités, de dérouler les rails de leurs chemins de fer et de faire flotter leurs bateaux. Sur une longueur de neuf cents lieues, depuis le plateau rocailleux où s'élèvent les remparts de Québec jusqu'à la plaine humide où s'établissent les vastes maisons de la Nouvelle-Orléans ; depuis le voisinage des glaces du Labrador jusqu'aux parages des tropiques ; depuis les rives de l'Hudson jusqu'aux extrémités du Nord, partout, au seizième et au dix-septième siècle, le sol a été jalonné et sillonné par les Français.

Maintenant encore, c'est à l'aide des bateaux canadiens que la Compagnie de la baie d'Hudson et les autres Compagnies qui font le commerce des fourrures accomplissent leurs difficiles opérations. Ce sont les trappeurs, descendant, pour la plupart, de familles françaises, qui ont éclairé et protégé les premières expéditions des Américains vers Santa-Fé et vers la Sierra-Navada de la Californie.

Un grand nombre d'entreprises dont s'enorgueillit la république des Etats-Unis ont été conçues et achevées par des Français.

L'un des plus intelligents et des plus audacieux explorateurs de l'Amérique, le général Frémont, est d'origine française.

La première dans les Croisades, cette héroïque tentative de colonisation religieuse,

la France a été la première aussi dans d'autres expéditions nautiques, la première sur la côte d'Afrique, comme dans les régions immenses de l'Amérique du Nord. Sur tous les points du globe, ses marins, ses colons, ses soldats ont glorieusement porté son drapeau.

Ce n'est pourtant point par ses ardues batailles et ses nombreuses victoires que la France s'est acquise une place si distincte dans l'histoire des colonisations, c'est par son esprit de justice et de mansuétude, par ses facultés d'attraction et d'assimilation.

Elle n'a point fait de cruelles ordonnances pour obtenir la plus abondante récolte de la terre conquise. Elle n'a point, pour apaiser une lamentable soif d'or, torturé d'innocentes peuplades vaincues. Elle n'a point écrasé ou refoulé dans de sombres régions des milliers d'honnêtes familles pour n'avoir plus à leur disputer une parcelle de leurs domaines héréditaires.

Ah ! si en pensant à tout ce que nous avons possédé et à tout ce que nous avons perdu, il ne nous est pas possible de lire sans regrets la chronique de nos colonies, nous pouvons du moins la lire sans remords. Nulle de nos souverainetés n'a fait gémir l'âme d'un Las Casas ; nulle de nos coutumes n'a suscité un désir de vengeance dans le cœur d'un Montbars, et nul de nos gouverneurs n'a, par ses rapacités, enflammé la foudroyante éloquence d'un Burke ou d'un Sheridan.

Nos colons ont inspiré en pays lointains des sentiments d'estime et d'affection qui souvent leur ont été d'un grand secours dans les heures difficiles, dans la faiblesse de leurs armements, dans l'exiguïté de leurs ressources matérielles.

Des guerres désastreuses, des traités cruels ont enlevé la plupart de nos anciennes possessions. Mais nous y avons laissé un noble et profond souvenir.

X. MARMIER,
De l'Académie française.

La meilleure presse

La presse la plus utile n'est pas celle qui publie plus de nouvelles, ni celle qui les répand le plus rapidement ; mais celle qui propage le plus d'idées saines et utiles, celle qui aide plus de toutes façons, au progrès social.

L'ABBÉ DE LAMENNAIS.

AVIS

Conformément aux amendements adoptés à la dernière session du Conseil Général, à l'avenir la correspondance du Conseil Général sera adressée aux Secrétaires-archivistes des cercles au lieu d'être adressée aux Substituts, comme cela s'est pratiquée jusqu'ici.

Le Lieut.-Gouverneur de la Province et l'Alliance Nationale

Nos lecteurs seront sans aucun doute, enchantés d'apprendre l'agréable nouvelle suivante. A l'issue de la dernière convention, à Québec, les délégués sont allés rendre visite au Lieutenant-Gouverneur de la province, à Spencer Wood. M. le Président Général en profita pour lui offrir le sociétariat d'honneur.

L'honorable Jetté, avec la courtoisie qui le caractérise, accepta d'emblée et remercia notre Président Général en un petit discours dont nous n'avons malheureusement pu conserver que la substance.

Il dit qu'il était fier de voir que notre société prospérait et qu'elle grandissait sans cesse. Cela ne l'étonnait pas. Il avait toujours pensé que les Canadiens français devaient être capables d'administrer une institution du genre de la nôtre avec succès. Les chiffres, ajouta-t-il ne sont pas anglais seulement, ils sont aussi français. Trop de gens s'imaginent qu'il faille appartenir à une autre race pour mener à bien une association financière. L'Alliance Nationale a démontré ce que nos compatriotes peuvent faire dans cette voie et il le constate avec plaisir. Il remercie la société du grand honneur qu'elle veut bien lui conférer et il termine en souhaitant à notre association une longue vie de prospérité.

Ces bonnes paroles ont grandement réjoui les sociétaires présents et nous croyons que nos lecteurs vont être heureux de savoir qu'ils comptent maintenant notre distingué et populaire Gouverneur au nombre de leurs membres d'honneur.

Ce fait méritait de prendre place dans nos annales et nous l'y consignons avec une joie que nous ne cherchons pas à dissimuler.

—Tous les trésors de la terre ne valent pas le bonheur d'être aimé. — CALDÉRON.

Propagande par les... Etiquettes

La Société anti-alcoolique française fait en ce moment une propagande active, ingénieuse, dont le seul tort serait peut être de manquer d'originalité. Des petites étiquettes gommées sont placardées un peu partout dans Paris, disant à tous :

« L'alcool fait, de nos jours, plus de ravages que n'en font la peste, la famine ou la guerre.—Gladstone.

L'alcool n'est pas plus un digestif qu'il n'est un apéritif; de quelque façon qu'on l'envisage, l'alcool est un poison.—Françisque Sarcey.

Savez-vous ce que boit cet homme dans ce verre qui vacille en sa main tremblante? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.—Lamennais.

L'alcool ne donne ni santé, ni force, ni chaleur, ni joie et ne fait que du mal.—Léon. Tolstoï »

Maintenant quelle influence bénéfique ont ces belles citations sur les ivrognes qui passent?....

La Constance dans l'Étude

Pour l'étude comme pour n'importe quel travail, ce n'est point l'ardeur fébrile, la persévérance pendant une semaine ou un mois, qui peuvent donner un résultat important, mais une constance inébranlable, une fièvre ardente, dont on est le maître pourtant, et qui ne lasse pas trop le corps, ni ne fatigue point la tête de manière à oblitérer les organes qui sont au service de l'intelligence; mais ardeur, constance, qui persévèrent pendant vingt, trente ans, durant toute la vie.

L'ABBÉ J. OLIVE.

Dix Choses

Il y a dix choses qu'on ne se repent jamais d'avoir faites. 1. C'est de faire du bien à tout le monde; 2. De ne dire du mal de personne; 3. D'écouter avant de se prononcer; 4. De ne jamais refuser un service qu'on peut rendre; 5. D'appartenir à l'Alliance Nationale; 6. De convenir de ses torts; 7. D'être patient pour tout le monde; 8. D'être secourable aux malheureux; 9. De se défier de tous les rapports malveillants; 10. De ne jamais parler quand on est en colère.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législation de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, OCTOBRE 1900

Ça et là

Nouveau concours. Voyez l'arrêté.

Le voilà enfin, ce concours désiré depuis
longtemps. Lisez-en les conditions.

Mettez-vous au travail tout de suite et assu-
rez-vous un prix dans le prochain concours.

Cercles et Bureaux de perception de la
campagne, la période du recrutement est
maintenant arrivée pour vous. Profitez-en.

Quel est le sociétaire qui s'est dit résolu-
ment: "Je veux présenter un nouveau
membre à mon cercle" et qui n'a pas pu le
trouver? Il n'existe pas.

Si vous avez pris la résolution de faire
quelque chose pour votre société n'en retar-
dez pas l'exécution. "Ce qui traîne se salit,"
dit énergiquement la Sagesse des nations.

Nous publierons le mois prochain les por-
traits des lauréats du dernier concours. Nos
sociétaires, en général, seront enchantés de
voir que nous leur accordons ce témoignage
public de leur mérite.

La beauté d'un certificat de dotation c'est
qu'il acquiert son maximum de valeur, par
la mort, alors que tous les autres biens ont
une tendance à en perdre. C'est d'ailleurs,
exactement pour cela qu'il a été créé et rien
autre chose ne peut le remplacer.

L'automne arrive; la saison des plaisirs
est passée, l'époque du travail est venue. Ne

la laissez pas passer sans songer aux pauvres
insoucians qui ne font pas encore partie
d'une société de bienfaisance. Réveillez-les
de leur apathie ou de leur inconscience.
Démontrez-leur les avantages de notre so-
ciété. Enflammez-les et faites-en des mutua-
listes enthousiastes.

Toutes nos sociétés sont bonnes et ten-
dent vers un excellent but. Aucune n'est
meilleure que l'Alliance Nationale, et c'est ce
qu'il faut faire avouer à tous ceux qui n'ap-
partiennent pas à notre association. Notre
but, notre état financier, nos progrès sont
autant de faits que vous devez connaître et
faire connaître lorsque l'occasion s'en pré-
sente.

Les secrétaires financiers des cercles sont,
pour la plupart, les hommes le plus malmenés
de la terre. On leur donne plus de con-
seils qu'à une jeune mère et on les critique
plus qu'un prophète d'almanach. Malgré
cela, ils sont satisfaits lorsque toutes les con-
tributions ont été payées avant la fin du
mois et qu'ils ne sont pas obligés de suspen-
dre quelques confrères. On les paye rare-
ment assez pour les rémunérer de leurs tra-
vaux et ils sont traités par les sociétaires
comme si l'argent qu'ils recoi. ent était pour
leur usage. En général, ils sont patients,
endurants et charitables et nous deman-
dions pour eux un peu plus d'estime et de
reconnaissance.

Le 11 octobre courant, MM. Th. Cypihot,
Médecin en chef, et Eug. H. Godin, Direc-
teur, sont allés présenter au cercle Delori-
mier, No 112, les prix auxquels lui donnait
droit le travail accompli durant le dernier
concours, savoir: Un étendard comme prix
de cercle et une montre en or à M. G.
D. Bourret comme prix personnel. MM.
Cypihot et Godin profitèrent de la cir-
constance pour adresser quelques mots aux
60 membres présents à cette assemblée, les
félicitant des heureux résultats obtenus et
les encourageant à continuer dans l'avenir
à travailler avec ardeur au progrès de leur
cercle et au bien général de l'Association.

Convention

Dans le rapport de la Convention publié dans le
numéro du mois dernier, nous avons omis de men-
tionner le nom de M. J. N. Landry, délégué du cer-
cle Duvernay, No 123.



CONCOURS DE RECRUTEMENT

Du 1er Novembre 1900 au 31 Janvier 1901

Arrêté du Bureau Exécutif du 25 Octobre 1900

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er novembre et se terminera le 31 janvier prochain et les prix énumérés ci-après seront décernés aux cercles, aux bureaux de perception et aux membres qui les auront mérités, aux termes du présent arrêté.

PRIX PERSONNELS

Art. 1. *Grand prix d'Honneur.* — Une montre, une chaîne et un médaillon en or au sociétaire qui fera admettre le plus grand nombre de membres participants pendant ce concours, à condition que ce nombre ne soit pas moindre de 40.

Art. 2. *Prix d'Honneur de Division.* — Une montre en or ou la somme de \$45.00 au sociétaire qui fera admettre le plus grand nombre de membres participants (au moins 20) dans sa division de concours.

Art. 3. *Prix de Cercles (ou Bureaux de Perception).* — Seront octroyés, par ordre de mérite, aux trois sociétaires de chaque cercle qui auront fait admettre le plus grand nombre de membres participants dans leur cercle :

1er Prix d'Honneur. — Une montre en argent (15 membres au moins seront requis).

2ème Prix d'Honneur. — Un médaillon en or (10 membres au moins seront requis).

3ème Prix d'Honneur. — Une épingle à cravate en or (5 membres au moins seront requis).

En outre des prix offerts par cet article, il sera octroyé pour les cinq premiers membres proposés par le même sociétaire (qu'il ait ou non mérité l'un des prix d'honneur établis par cet article) la gratification suivante : \$1.50 par membre qui aura été examiné et admis dans les mois de novembre et décembre prochains, \$1.00 par membre qui aura été admis en janvier prochain, à condition que ces nouveaux membres soient en règle le 1er septembre 1901.

PRIX DE CERCLES OU DE BUREAUX DE PERCEPTION

Art. 4. — *Grand Prix d'Honneur.* — Un drapeau d'honneur au cercle qui admettra le plus grand nombre de membres participants, à condition que l'augmentation de son effectif au 1er février 1901 sur le nombre de ses membres participants en règle le 1er novembre 1900 représente au moins 40% de ce dernier chiffre.

Art. 5. — *Prix d'Honneur de Division.* — Un étendard au cercle qui admettra le plus grand nombre de membres dans sa division de concours, à condition que cette augmentation soit d'au moins 35% (moyennant aussi que cette augmentation soit d'au moins 25 membres).

Prix de Cercle (A) Un fanion à tout cercle qui augmentera son effectif de 25% (au moins 15 membres).

(B) Une série d'insignes d'officiers pour une augmentation de 20% (au moins 12 membres).

Art. 6. — Dans la supputation des résultats obtenus par chaque cercle il ne sera tenu compte que des membres participants en règle et les membres suspendus qui n'auront pas été réintégrés avant le 1er février prochain seront défalqués du nombre des membres admis.

COMPOSITION DES DIVISIONS

Art. 7. — Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci-après établies concourront ensemble :

1e Division. — Les cités et les villes de Montréal, St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Louis du Mile-End, Maisonneuve et Delorimier.

2e Division.—La cité de Québec ;

3e Division.—Les cités et villes de St-Hyacinthe, Valleyfield, Lachine, Lévis, Trois-Rivières, Granby, Sherbrooke, Hull, St-Jérôme, Joliette et Sorel ;

4e Division.—Les comtés de St-Maurice, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, et tout le territoire de cette province au nord et au nord-est de ces comtés ;

5e Division.—Les comtés au nord du St-Laurent, depuis Maskinongé inclusivement jusqu'à Pontiac, et les comtés de Laval, Jacques-Cartier et Hochelaga ;

6e Division.—Les comtés de la rive sud du St-Laurent jusqu'aux frontières des Etats-Unis et aux comtés de Compton, Wolfe, Arthabaska et Nicolet inclusivement.

7e Division.—Les cercles et les bureaux de perception établis en dehors de la province de Québec.

Les villes comprises dans les trois premières divisions sont exclues de leur comté respectif pour les fins du concours, et leurs cercles (ou B. P.) ne pourront, par conséquent, concourir dans une autre division que celle qui leur est assignée.

AUTRES DISPOSITIONS

Art. 8.—Nul ne peut recevoir deux prix.

Art. 9.—Au cas où, par suite d'égalité dans le nombre de membres présentés par deux ou plusieurs sociétés, ou dans l'augmentation de l'effectif de membres en règle de deux ou plusieurs cercles (ou B. P.), le Bureau Exécutif pourra établir un nouveau concours d'un mois pour les concurrents qui auront obtenu des résultats égaux pour décider de l'adjudication des prix en contestation.

Art. 10.—Les cercles pourront diminuer par règlement, s'ils le désirent, d'une somme n'excédant pas \$1.00 chacun, les taux du droit d'entrée établi par l'article 176, pour les candidats qui seront définitivement admis pendant ce concours ; et les taux du droit d'entrée dans les bureaux de perception sont diminués de \$1.00 chacun, pour les membres proposés et admis pendant ce concours.

Art. 11.—Les membres fondateurs d'un cercle et les membres admis dans un bureau de perception lors de son institution ne seront pas comptés, et les changements de cercle par lettre de sortie ne modifieront pas la situation des cercles intéressés.

Art. 12.—Les cercles qui ne rempliront pas les conditions prescrites par le présent arrêté ne pourront prendre part au concours non plus que leurs membres.

Art. 13.—Le Président et le Secrétaire-archiviste de chaque cercle et le Percepteur de chaque bureau de perception prépareront, certifieront et expédieront au Secrétaire général un état détaillé donnant les noms et prénoms des candidats admis et ceux de leurs proposeurs. Les cercles ou bureaux de perception dont les états n'auront pas été adressés au Secrétaire général avant le 15 février 1901 pourront être déclarés hors de concours.

En foi de quoi j'ai signé.

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 27 octobre 1901.

S. G.

A Granby

Granby est une petite ville du comté de Shefford sise sur les bords de la rivière Yamaska.

Le premier sentiment de surprise en voyant tant de grandes manufactures, il est porté à chercher autour une population considérable, mais point. Les fabriques de Granby sont nombreuses, grandes et très actives ; mais elles n'emploient relativement que peu de monde. C'est que voyez-vous, à Granby, on n'y travaille pas comme partout : un travailleur de là en vaut deux d'ailleurs.

L'Alliance Nationale a pu en juger quelque peu dans les derniers concours. Le cercle de Granby, moins nombreux que bien d'autres et avec un champ d'action plus limité, avait à son crédit, à la fin de chaque combat, de bien jolies conquêtes.

Dans le concours des mois d'octobre, novembre et décembre, les prix gagnés par le cercle et ses membres consistaient dans :

1° Un étendard comme prix de cercle ;

2° Les prix personnels suivants :

M. R. Boire, une médaille en argent, \$18.00 et une médaille C.M. ;

M. J. Bérard, \$14.00 et une médaille C.M. ;

M. O. N. Paré, \$8.00 et une médaille C.M. ;

M. O. Troie, \$1.00 et une médaille C.M. ;

MM. E. Ferland, A. Denault et Z. Fournier, chacun une médaille C.M.

Dans le dernier concours, c'était :

1° Un drapeau d'honneur comme prix de cercle ;

2° Les prix personnels suivants :

M. Charles Langevin, une montre en argent ;

M. P. Goyette, un médaillon en or ;

M. Jos. Bérard, une épingle en or ;

MM. Emile Ferland et O. N. Paré, chacun une médaille C.M.

Justement fiers de leurs succès, les membres du cercle de Granby ont voulu célébrer leurs victoires, et le soir du 13 septembre, ils conviaient toute leur ville à la distribution des trophées.

La grande salle publique était à peine assez grande pour contenir tous ceux qui répondirent à l'invitation.

Sur l'estrade, autour du président, M. J. H. Duhamel, étaient groupés les invités spéciaux du cercle : M. Paré, représentant le maire ; les délégués des Sociétés sœurs établies à Granby ; les représentants du Président Général et du Bureau Exécutif, MM. E. H. Godin, Charles Duquette et Dr C. A. Daigle, venus de Montréal pour la circonstance ; les officiers du cercle, savoir : MM. O. N. Paré, Sb, P. G. ; A. Paré, V. P. ; P. A. Peltier, S. A. ; R. BOUTÉ, S. F. ; M. Hade, T. ; A. Mathieu, Md.E., etc., etc.

Un orchestre puissant et habilement dirigé ouvrit la séance par un brillant morceau.

Le président, M. Duhamel, présenta ensuite les représentants du P. G. et du B. E. à l'auditoire et leur souhaita la bienvenue.

Ces messieurs s'acquittèrent alors de leur mission et tour à tour présentèrent aux titulaires les prix gagnés. Puis M. Godin remit officiellement aux mains du Président le drapeau d'honneur conquis par le cercle, en lui exprimant le vœu que ce drapeau soit toujours, dans les combats pacifiques de la bienfaisance, le signe de ralliement de tous ceux qui ont particulièrement à cœur l'union, la protection et l'avancement matériel et moral de nos nationaux.

Le Président répondit, en termes qui trahissaient son émotion, que le Bureau Exécutif ne pouvait confier à de meilleures mains le précieux dépôt. Le cercle Granby avait su conquérir son drapeau, il saurait, par son dévouement à l'Alliance et par sa fidélité au but qu'elle poursuit, le porter haut partout où l'appelleraient l'honneur et le bien.

Après la soirée, une surprise attendait les représentants du Bureau Exécutif : ils furent invités à une réunion *extraordinaire* du cercle. Ils eurent alors le plaisir de rencontrer et saluer personnellement presque tous les membres du cercle. Ce fut le temps de s'égayer. On n'y manqua point. Les rafraîchissements, les chansons, les histoires amusantes firent oublier longtemps l'heure du coucher. On n'y songea qu'au petit jour.

Bref, les représentants du Bureau Exécutif sont revenus de leur voyage, ravis du zèle qui anime les membres de Granby, de l'enthousiasme qui les entraîne et des succès qu'ils remportent.

En avant, Granby, continuez !

Rapport du Président Général

À LA DERNIÈRE SESSION DU CONSEIL

GÉNÉRAL, TENUE À QUÉBEC,

LE 20 AOUT 1900

Messieurs et Chers Confrères,

C'est pour moi un véritable plaisir et une douce consolation de voir réunis dans cette salle, pour l'ouverture de la troisième convention régulière de l'Alliance Nationale, un aussi grand nombre de délégués de nos différents cercles, parmi lesquels je suis heureux de reconnaître beaucoup des anciennes figures des conventions passées et une foule d'amis sincères et pratiqués de la grande cause de la mutualité. C'est de tout cœur

que je dis : Bienvenue à vous tous, confrères mutualistes, qui pendant quelques jours allez avoir entre vos mains les intérêts de notre chère Association, vous avec qui nous allons partager les responsabilités quelquefois un peu lourdes de l'administration. Je suis platement convaincu que la confiance que vos confrères ont placée en vous, lorsqu'ils vous ont élus pour les représenter, sera entièrement justifiée et que vous ferez tout en votre pouvoir pour remplir dignement la haute mission qui vous a été confiée.

Je ne puis m'empêcher aussi de féliciter chaleureusement les membres de la dernière session du Conseil Général de l'heureuse idée qu'ils ont eue, en choisissant, pour lieu de la présente convention, Québec, cette cité aux souvenirs empreints d'un vibrant patriotisme, ce berceau de notre nationalité en Canada, et dont les habitants ont su si bien conserver, malgré le temps et les tempêtes qui ont quelquefois surgi, les traditions religieuses et nationales léguées par nos aïeux. Le court séjour que nous allons faire dans ces murs, témoins de tant de brillants exploits, et qui renferment un si grand nombre de monuments de notre histoire nationale, ne peut manquer de produire pour notre Société les plus heureux fruits. Le contact de ce foyer de patriotisme, d'où ont jailli tant d'idées nobles et généreuses et qui a su inspirer de si sublimes dévouements en faveur de notre nationalité, ne peut qu'accroître dans nos cœurs l'amour de notre patrie et des institutions destinées à la rendre de plus en plus prospère et heureuse, et partant contribuer à nous faire aimer davantage, si possible, notre belle Société éminemment canadienne-française : l'Alliance Nationale.

En effet, la cause pour laquelle combattaient les Champlain, les Montcalm, les Lévis, et tant d'autres héros, dont l'histoire révère les noms et dont la mémoire glorieuse est gravée dans nos cœurs de canadiens-français, ainsi qu'au frontispice des monuments que leur a érigés la reconnaissance publique, est en quelque sorte la nôtre ; le but que poursuivaient ces défenseurs de notre patrie, nous cherchons aussi à l'atteindre, puisque nos Statuts mêmes nous font un devoir exprès de travailler à la conservation de la langue française et au progrès de nos institutions sociales et religieuses.

Permettez-moi de jeter avec vous un coup d'œil rétrospectif sur les faits accomplis durant les deux dernières années, avant de commencer les importants travaux dont nous serons chargés durant cette session.

Nous devons nécessairement en retirer quelques enseignements utiles, en même temps qu'un nouveau stimulant pour nous engager à unir nos efforts afin de donner à notre Société une nouvelle impulsion dans la voie de la prospérité et du progrès, qu'elle a si glorieusement suivie jusqu'ici.

Situation Financière

1. En consultant les rapports du Secrétaire général et du Trésorier général, vous pourrez voir par vous-mêmes que la situation financière de la Société est des plus prospères. Au 1er juillet 1898, la caisse de dotation avait à son actif un surplus net de \$107,120.64 ; depuis ce temps, après avoir fait honneur à nos affaires, nous avons à cette même caisse un surplus de \$184 800.41, soit une augmentation de \$77,699.77 dans le cours de ces deux dernières années. Ces chiffres éloquents vous démontrent jusqu'à l'évidence la grande sécurité qu'offre notre Société pour l'avenir.

2. La situation excellente dans laquelle se trouve notre caisse centrale des malades est une preuve convaincante de l'efficacité du système de centralisation partielle pour les petits groupes, adopté par le Conseil Général à la dernière convention, avec responsabilités locales.

3. Voici en résumé quelles ont été les opérations de cette caisse depuis sa fondation, en 1898. Les recettes se sont élevées à \$1,415.83 tandis que les déboursés n'ont été durant le même intervalle que de \$442.83, laissant un capital disponible au 1er juillet 1900 de \$973.00. Le capital net de ces deux caisses réunies était donc le 1er juillet dernier à la même date de \$185,773.41.

PLACEMENT DES FONDS

4. Cette grave question mérite aussi toute votre attention, de même qu'elle est toujours l'objet de la plus grande sollicitude de la part des officiers de la Société. En effet, il est de la plus haute importance que les épargnes que nos membres nous confient pour les faire fructifier soient administrées avec la plus grande prudence et placées dans les meilleures conditions de sécurité possible. J'invite particulièrement les membres du Comité des Finances à se rendre compte avec soin des mesures prises sur cette question par le Bureau Exécutif depuis la dernière session.

5. Je suis fermement convaincu que ce comité ainsi que le Conseil Général seront pleinement satisfaits que le Bureau Exécutif a agi en toutes circonstances avec circonspection et pour le plus grand intérêt de la Société. Nous avons présentement un revenu annuel de \$8,400.00 provenant des intérêts, et, sans tenir compte des intérêts échus durant le semestre expirant le 30 juin, il n'était dû, pour arriéré, qu'une somme de \$300.00.

CAISSE CENTRALE DES MALADES

6. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les malades aient absorbé un montant relativement peu considérable du revenu de cette caisse, car il ne faut pas perdre de vue que tous les membres qui y sont inscrits sortent des mains du Médecin-examineur et que leur adhésion a été opérée après une sélection judicieuse, au point de vue de la santé.

7. Il est donc bien naturel qu'il y ait eu peu de maladies, surtout de longues maladies, jusqu'à présent. Cette caisse aura indubitablement des charges plus lourdes à supporter dans l'avenir ; la prudence exige que nous ne perdions pas de vue les responsabilités futures. Toutefois le Bureau Exécutif, dans ses amendements, croit devoir vous proposer, dans les circonstances, d'accorder des avantages plus considérables aux membres inscrits à cette caisse. J'ai pleine confiance que vous ferez de cette question une étude soigneuse et que vous saurez conserver à cette caisse sa situation prospère, tout en vous montrant généreux envers nos confrères malades.

CAISSES LOCALES DES MALADES

8. Il vous sera soumis un tableau d'un grand travail contenant des statistiques précieuses sur l'état des caisses locales des malades dans nos différents cercles. Ce tableau qui résume les opérations de près de cent caisses locales durant les deux dernières années, démontre que ces caisses sont pour la plupart dans une situation très avantageuse, puisque pendant ce temps, elles ont augmenté leur surplus collectif de près de \$15,000.00, ce qui porte la réserve de ces caisses au joli montant de \$32,419.26 pour 3,877 membres inscrits, soit une réserve d'au delà de \$8.00 par membre. Ces chiffres sont très satisfaisants étant donné surtout que ces caisses ont distribué en bénéfices de maladie durant la même période plus de \$22,000.00.

9. En examinant ce tableau avec soin,

vous pourrez facilement vous convaincre de la nécessité absolue de l'accumulation d'une réserve dans les premières années, afin d'être en état de rencontrer les obligations plus lourdes de l'avenir. En effet, si vous comparez attentivement les opérations collectives de ces caisses groupées par dates de fondation, vous constaterez que dans la plupart des groupes, la partie du revenu absorbée en paiement de bénéfices a été plus forte en proportion du nombre d'années d'existence.

Caisses fondées en 1898	— 25%
“	1897 — 50%
“	1896 — 50%
“	1895 — 53%
“	1894 — 65%
“	1893 — 67%

10. Et partant l'accumulation de la réserve a été moindre dans la même proportion. Ceci démontre évidemment la sagesse des règlements adoptés en 1898 touchant la réserve, et l'obligation pour tous de toujours exiger la mise en pratique exacte de ces règles.

ORGANISATION

11. Depuis la dernière session, il a été organisé 41 Bureaux de Perception et 13 cercles dans la province de Québec, où les centres propices à de nouvelles organisations deviennent de plus en plus rares. Le Bureau Exécutif a cru devoir faire une tentative d'organisation dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest canadien. Le travail qui a été fait nous permet d'espérer qu'avant longtemps, nous pourrions compter des cercles à Edmonton, Winnipeg, St-Boniface et St-Jean-Baptiste. Le prochain Bureau aura à étudier la question de l'existence des opérations de la Société dans les Etats de l'Union américaine où la chose pourra être faite avec avantage.

AUGMENTATION DE L'EFFECTIF

11A. Depuis le 1er juillet 1898, le mouvement de l'effectif a été comme suit :

1er juillet 1898	— 5,109 membres en règle.
“ “ 1899	— 5,611 “ “
“ “ 1900	— 6,804 “ “

Soit une augmentation de 1,700 membres durant les deux dernières années. Comme vous pouvez en juger par vous-mêmes, notre jeune Société a continué, pendant cette période, à suivre sa marche progressive, elle a même doublé le pas. Permettez-moi d'adres-

ser à ce sujet de chaleureuses félicitations à tous nos membres en général, et surtout à ceux qui ont contribué, par leur travail, à obtenir ce résultat magnifique.

LÉGISLATION ET AMENDEMENTS AUX STATUTS

12. Le Bureau Exécutif va soumettre à votre considération des questions importantes relativement à la législation qui régit présentement notre Association.

13. Il en sera de même pour les projets d'amendements aux Statuts qui seront soumis à votre approbation dans quelques instants. Les modifications proposées par le Bureau Exécutif ne touchent, pour la plupart, qu'à des questions d'ordre administratif ou à des corrections de termes peu importantes et qui sont d'occurrence bien ordinaire dans les organisations encore jeunes comme la nôtre. Néanmoins quelques-uns de ces projets de loi touchent aussi à des questions plus sérieuses, et j'ai pleine confiance que vous donnerez à toutes ces questions l'importance qu'elles méritent.

APPEL

14. Pour la première fois depuis l'institution de la Société, la sagesse des actes et décisions du Bureau Exécutif est mise en question devant ce Conseil. Deux avis d'appel seront déposés devant vous. Je n'ai pas besoin de vous dire que les appelants ont droit d'être traités avec impartialité, et je suis convaincu que dans vos décisions vous ne vous laisserez guider que par les sentiments de la justice la plus entière. Dans ces matières, nous devons avoir pour devise : Justice pour les requérants et justice pour la Société.

FONDATEURS

15. Les fondateurs qui ont généreusement protégé les premiers pas de la Société, en la couvrant de leur responsabilité, ont bien mérité de l'Association. Mais aujourd'hui leur garantie n'est plus requise et bien que le Bureau Exécutif eût put remettre les billets de garantie qu'ils ont souscrits, nous avons cru devoir soumettre la question à votre approbation. Du reste, la Société, depuis longtemps déjà, n'a plus besoin de cette protection financière.

NOS BIENFAITEURS

16. L'Alliance Nationale est heureuse, dans ses conventions, d'offrir à ses nombreux amis et bienfaiteurs l'expression de la grati-

tude de ses membres. Ils sont nombreux ceux qui nous ont favorisés de leur concours bienveillant, qui nous ont aidés à propager et à consolider notre belle Société dans les milieux où nous avons pu nous établir. Il ne me serait guère possible de les énumérer tous. Je ne puis citer de noms, car la nomenclature en serait trop longue. Toutefois je ne puis m'empêcher de mentionner le clergé qui contribue si généreusement à la propagande de notre institution ; Mgr l'Archevêque de Montréal, notre Président Honoraire, qui nous a toujours sous sa haute protection et qui vient de nous donner un nouveau gage de sa sollicitude pour nous, en nommant M. l'abbé George Gauthier, Chapelain Général.

REMERCIEMENTS

17. En terminant je dois réitérer mes remerciements aux membres du Conseil Général et de l'Alliance Nationale pour les marques de confiance dont ils m'ont honoré dans le cours des sept années, pendant lesquelles j'ai occupé la charge de Président. La tâche que vous m'avez confiée était bien lourde, tout honorable qu'elle fût. Dans leur bienveillance, vos prédécesseurs ont semblé ignorer mes manquements pour ne tenir compte que de ma bonne volonté. Tout modeste que puisse être mon mérite, je crois avoir contribué pour quelque chose dans la fondation et la consolidation de notre belle Société. Si je me suis imposé quelques sacrifices, je ne le regrette pas, parce que j'ai la conviction profonde que cette institution subsistera dans l'avenir et rendra de grands services à nos compatriotes de foi catholique.

18. En remettant, entre vos mains, le mandat qui m'avait été confié pour la troisième fois à la dernière convention, je dois vous prier respectueusement de bien vouloir me nommer un successeur, aux élections qui auront lieu à la fin de cette session. Des occupations multiples absorbent la plus grande partie de mon temps ; d'un autre côté l'importance de plus en plus grande que prennent tous les jours les affaires de notre société, exige de la part de son Président, une assiduité que je ne serais pas en mesure de donner comme j'ai pu le faire dans le passé.

Du reste, les honneurs conférés par la charge de premier officier d'une société aussi recommandable et aussi en vue que l'est l'Alliance Nationale, ne doivent pas toujours retomber sur la même personne, mais ces honneurs, avec la certaine somme de soucis

qui les accompagne inévitablement, doivent être partagés. Il ne manque pas, parmi vous, Messieurs, d'hommes capables et dévoués, très bien qualifiés pour remplir cette charge avec profit et avantage pour notre Société. Vous n'aurez donc que l'embaras du choix, et je n'ai aucun doute que vous agirez avec votre sagesse ordinaire dans cette grave question qui touche de très près, vous ne l'ignorez pas, à l'existence même de notre Association. De même devrait-il en être pour remplir les autres vacances qui pourront se produire parmi vos officiers, qui me permettront de profiter de l'occasion pour leur offrir ici mes plus sincères remerciements pour l'aide précieuse qu'il m'ont donnée et la sagesse de leurs délibérations. Qu'il me soit permis d'ajouter que j'ai eu l'avantage de siéger dans le Bureau Exécutif avec quelques-uns d'entre eux, depuis la fondation de la Société. Connaissant la valeur de leurs services et leur zèle pour les intérêts de la Société, j'ai pleine confiance que le Conseil Général saura apprécier leur mérite comme il l'a fait dans le passé.

CONCLUSION

19. Si nous reportons nos regards sur le passé nous constatons avec la plus vive satisfaction que, malgré sa jeunesse, l'Alliance Nationale a déjà su se distinguer, tant par les progrès considérables qu'elle a faits, que par la grande somme de bienfaits qu'elle a pu accomplir. Pendant les sept années écoulées depuis sa fondation, elle a distribué en bénéfices de mortalité, d'invalidité ou de maladie plus de \$150,000.00. Nombreuses sont donc les familles qui ont pu bénéficier des grands avantages qu'elle procure à ses membres.

La situation présente de la société, comme vous pouvez en juger par le rapport que je viens de vous soumettre, est exceptionnellement avantageuse et peut se résumer comme ceci : Capital accumulé dans la caisse de dotation et les caisses des malades de près de \$220,000.00 pour 6,500 membres, soit une réserve de plus de \$30.00 par membre. M'appuyant sur ces chiffres éloquentes, je suis intimement convaincu que l'avenir lui réserve une grande destinée pour le bien de nos familles et les intérêts de notre race, si elle sait toujours se choisir des administrateurs habiles et honnêtes et si ses officiers et ses membres marchent toujours en rangs serrés vers le progrès dans la concorde et l'harmonie.

H. LAPORTE,
Président Général.

NOUVEAU CERCLE

CERCLE FILLION, No 152. — Instituté à St-Jean-Baptiste, comté de Provencher, province du Manitoba, le 8 octobre 1900, par P. Bonhomme, Organisateur général.

Officiers élus : MM. abbé J. D. Fillion, P. ; Napoléon Déry, V.P. ; G. C. Dozois, S.A. ; Jos. Baril, S.F. ; Georges St-Arnaud, T. ; G. A. Dubuc, Md. Ex. ; Philias Auger, C. ; Georges Dupas, I
M. Flavian Baril a été suggéré comme Sb. P. G.

NOMINATIONS

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé M. Flavian Baril comme son Substitut auprès du cercle Fillion, No 152.

MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix de M. G. A. Dubuc comme médecin-examinateur du cercle Fillion, No 152.

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Juillet 1900

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 juin 1900.....	\$189,611.15
Produit des contributions de juin 1900.....	6,559.38
Intérêts.....	3,433.44
	<u>\$199,603.97</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu Henri Godin.....	\$ 1,000.00
Par bénéficiaires de feu M. A. Boucher.....	250.00
Par bénéficiaires de feu Wm Durocher.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Jos. Barolet.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Elisé Miron.....	500.00
Par bénéficiaires de feu F. X. Goulet.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu J. O. Legendre.....	100.00
Par Caisse Générale, 5%.....	327.97
Par balance au 31 juillet 1900.....	194,426.00
	<u>\$199,603.97</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 juin 1900.....	\$ 973.00
Produit des contributions de juillet 1900.....	125.68
Intérêts.....	8.60
	<u>\$ 1,107.28</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices (Arthur Gingras, B. P. Grand Mère, No 22.....	4.72
Par bénéfices (F. X. Vervais, B. P. Ste-Philomène, No 26).....	6.00
Par bénéfices (J. E. Michaud, M. D., B.P. St-Hugues, No 2).....	12.86
Par Caisse Générale, 5%.....	6.28
Par balance au 31 juillet 1900.....	1,077.42
	<u>\$ 1,117.28</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$194,426.00
Balance Caisse Générale.....	3,266.35
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,077.42
Balance Caisse d'Epargne.....	3,178.19
	<u>\$201,947.96</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	10,500.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,500.00
Municipalité.....	250.00
Prêts hypothécaires.....	149,725.20
Les banques Provinciale et Hochelaga.....	34,863.56
	<u>\$202,238.76</u>
Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	290.80
	<u>\$201,947.96</u>

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er août 1900.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. NAUD,

} *Auditeurs.*

MORTALITÉ

No. 118.—J. V. ROBERT, 23 ans, admis dans le cercle St-Henri, No. 27, août 1896, est décédé à St-Henri de Montréal, le 23 mai, 1900.

Cause : *Tuberculose pulmonaire.*

Bénéficiaires : Dame Orphélie Beaudoin, épouse, \$700 ; Rev. A. Lacasse, \$300.

No. 119.—A. LEGENDRE, 44 ans, admis dans le cercle Ville-Mare, No. 5, le 12 mars 1894, est décédé à Trois-Rivières, le 5 juillet 1900.

Cause : *Tuberculose.*

Bénéficiaires : Dame Euphémie Camiré, épouse, \$1000.

No. 120.—D. LABONTÉ, 63 ans, admis dans le cercle Notre-Dame, No. 11, le 18 juillet 1893, est décédé à St-Faustin, le 15 juillet 1900.

Cause : *Syncope cardiaque.*

Bénéficiaire : Dame Emélie Landreville, épouse, \$2000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G. Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 96 Quessel; S.A., O. Bourdon, 201 Versaille; S.F., C. Dalaire, 2679 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb.P.G. Azarie Sénécal, 3128 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.-E., A. T. Côté; Prés., J. Deslauriers; S.A., J. E. Larichelle; S.F., Joseph Fortier Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.P.G., Emery Bellefeuille; Prés., Placide Lalonde; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décar; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.P.G. Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 127 Quessel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., S. Beauchamp, 374r Papineau; Prés., J. E. Barnabé, 1100 Ontario; S.A., A. Chevalier, Ave Irvine, Westmount; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapiere, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.P.G., Alexandre Doré; Prés., Chs Laurendeau; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., sal e M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.P.G., O. Champagne, 1247 Notre-Dame; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., T. Bénard, 15 Ste-Elizabeth; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Garesau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sb.P.G., J. A. Chauré, N.P.; Prés. et Md.E., D. Ladouceur; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Pré Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bellisle, 12 Châteauguay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 86 St-Martin; Md.E., Dr H. Hérioux, 154 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; Prés., J. A. Payette, 3494 Notre-Dame; S.A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3665 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.P.G., Etienne Roby, 50b Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 157 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

Sb.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marclie; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marclie.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.P.G., Narcisse Bélieux; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Athée Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette

Sb.P.G., A. Fontaine; Frés., P. Chevalier; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., Hervé Moul; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sb.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 62 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., W. E. Boucher, 354 du Roi; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb.P.G. Th. Durbin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. F. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, off e du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bélanger; S.A., E. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaudeau; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., P. Joubert; Prés., F. X. Gauthier; S.A., E. S. Mathieu; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descozes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Arthur Chagnon, 135 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Dignard, 31 Hudon; Md.E., J. H. Garceau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCAIM, St-Jacques, Co Montcaim
Sb. P.G., Alex. Melançon; Prés. A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dan. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargon; Sb. P.G., G. P. Nadeau; Prés., Léon Samson; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
1er P.G., Nap. St-Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
Sb. P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
Sb. P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Craig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Fourcraut. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Cò Verchères
Sb. P.G., J. H. Fortin; Prés., Alfred Champagne; S.A., Dieu-donné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier dimanche du mois, salle publique.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
Sb. P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Du-charme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
Sb. P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-ère, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leffla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
Sb. P.G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vau-dreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 588 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredi du mois, No 707 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb. P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
Sb. P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Eastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot
Sb. P.G., L. J. Kérouack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., A. O. Talbot; Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e diman-che du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine
Sb. P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Four-nier; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
Sb. P.G., M. Adémar Bélisle; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamou-reux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publi-que.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
Sb. P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Las-salle; S.F., Ls. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
Sb. P.G., Chs. Mathieu, 263 Amherst; Prés., J. N. Duhamel, 57 Visitation; S.A., J. A. Chausse, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredi, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
Sb. P.G., Pierre Marcile; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dé-rome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
Sb. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier
Sb. P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desrocy. Réunions, 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.
Sb. P.G., J. O. Cuillierier; Prés., C. Labouratoire; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Noé Hébert. Réunions, dernier vendredi du mois, salle de l'École Modèle du village.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
Sb. P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 967 Sanguinet; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Guimet, 71 Duberd; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Oasplain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier
Sb. P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Cham-pagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Chapelle.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
Sb. P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Har-Pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Urgel Archambault. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FES-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption
Sb. P.G. et S.F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samed-i du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie
Sb. P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, Md. D. S.A., Alphonse Durancie; S.F., J. H. Hébert; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
Sb. P.G., C. A. Breton; Prés., Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
Sb. P.G., Hormidas Ricard; Prés., Joseph Chalifoux; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beauré; Md.E., Pierre Lus-ter. Réunions, 4e mardi, sous-solissement de l'église de Maison-neuve, Avenue Lasa le, 84 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.
Sb. P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.
Sb. P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., S. Hurteau, 1247 Sanguinet; S.A., J. B. Fyfe, Verdun; S.F., C. A. Clément, 2 Allard, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis. Réunions, 2e mercredi du mois, Bureau Elevateur Beaubien.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
Sb. P.G., J. A. Tassard, 678 Saint-Denis; Prés., T. Charpen-tier, 157 Papineau; S.A., L. A. Gellina, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Mai-onneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Cathe-rine, à 8 hrs p. m.

No 97—CERCLE BEAUFORT, Co Québec.
Sb. P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Ter-rien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.
Sb. P.G., Ed. Mallette, 149 Saint-Martin; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame; St-Henri; S.F., Arth. Gagnon, 456 Berri; Ed.M., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.
Sb. P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés. et Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel; S.A., W. E. de Chantal, 24 Dufferin; S.F., Geo. D. Bourret, 352 Ave Delorimier. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 26a rue Bréboeuf.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
Sb. P.G., O. N. Paré; Président, Ed. Duhamel, S.A., P. A. Peltier; S.F., R. Boire; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, derniers mardis du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
Sb. P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès. Prés., Joseph Robillard, Rue Beaudoin; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Joseph Prigent, 2225 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mer-credis, au No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb. P.G., Jos. Labelle, 102 Vinet, Ste-Cunégonde; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Gec. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dubé, 93 Chatham; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 363 Notre Dame St-Henri.

No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., H. Mitchell, 128 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., J. N. Landry, 3198 N.-Dame, St-Henri; S.A., Jos. Brassebois, 212 Centre; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb. P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Beauré, 1786 rue St-Hubert.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb. P.G., J. L. Chalifoux, N. Y. Life Bldg; Prés., J. E. Fournier, 1965 Notre Dame; S.A., J. H. Lefebvre, 801 St-Hubert; S.F., J. D. Léger, 9 Avenue Morin; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb. P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Emile Déry, 1334 Ste-Catherine; Prés., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 371 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., J. M. J. Sicaud, 757A Albert; Prés., U. Mathieu, 262 Richelieu; S.A., E. Beaudoin, 479 Centre; S.F., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; Md.E., Dr Henri Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3ème mercredi à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR
LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurreries et Fromageries.
L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B, d'or.
La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné,—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)